

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 888 Personnel indigène.

n° 888

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 novembre 1941

Numéro JO

n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro

30 novembre 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le chauffeur de matériel de chantier auxiliaire Salem Paris est licencié de son emploi pour compter du 1er janvier 1942. L'intéressé réunissant à cette date une ancienneté de services comprise entre 2 et 5 ans (4 ans, 10 mois) aura droit à une indemnité de licenciement égale à deux mois de son salaire.